

MARVELL ACCOMPAGNE ACCUWATT DANS LE CADRE DE SA LEVÉE DE FONDS

Paris, le 09 octobre 2013 – Le cabinet Marvell conseille la société Accuwatt dans le cadre d'une levée de fonds de 1 320 000€, auprès du fonds d'investissement Finaréa, investisseur historique et de nouveaux partenaires tels qu'EDF (à travers Une Rivière un Territoire Financement), le FSI Régions, Davai Investissement et Europool.

Basée à Saclay et dirigée par Michel Combier, Accuwatt conçoit et développe des solutions de gestion électronique de batteries entièrement sécurisées, de toutes technologies dont le lithium.

Cette levée de fonds va permettre à l'entreprise de mettre en place son nouvel outil de production en Savoie, sur l'un des anciens sites industriels du Groupe Mital, afin de répondre à la demande croissante de ses clients.

Pour cette opération, l'équipe Corporate du cabinet Marvell était représentée par Fabrice Bouquier, associé et Marta de Franciscis, avocat.

Conseil Acquéreurs

FSI Régions : PDGB (Roy Arakelian)

Davai Investissement : Cabinet Fontaine (Frédéric Fontaine, associé, Guillaume Pouyet)

Conseil Société

Marvell (Fabrice Bouquier, associé, Marta de Franciscis)

Contact cabinet

Fabrice Bouquier, Marvell

Tél. : +33 (0)1 54 43 13 13

fbouquier@marvellavocats.com

www.marvellavocats.com

Contact presse

Cyril Rocca, Sachinka

Tél. : + 33 (0)1 40 46 07 27

c.rocca@sachinka.com

www.sachinka.com

Créé en octobre 2011, Marvell est issu de la fusion des cabinets LSK et WSA, respectivement créés en 1988 et 1997.

Marvell accompagne ses clients - entreprises, investisseurs, porteurs de projets, dirigeants - dans leurs activités quotidiennes et dans leur développement.

Les équipes, composées de 10 associés, interviennent dans l'ensemble du droit des affaires et sont organisées autour de 5 pôles : corporate, droit social, droit commercial, droit fiscal, restructuring et procédures collectives.

Le cabinet compte aujourd'hui une cinquantaine de professionnels dont plus de 30 avocats.

www.marvellavocats.com
